

Bulletin Municipal

N° 4 - Août 2022



Le Mot du Maire

La période de fortes chaleurs que nous traversons met nos organismes à rude épreuve. Dans nos campagnes où la chaleur est plus supportable, ceux qui nous ont précédés nous ont appris les gestes simples à tenir en pareil cas. La nature non plus n'est pas épargnée. Nous avons la chance d'avoir une source qui ne tarit pas, mais à l'avenir, la prise en considération des risques d'incendie devra faire l'objet d'une attention particulière. L'entretien du périmètre du village devra être évoqué. Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous de traverser en bonne santé ce passage momentanément difficile.

Le MAIRE

→ BFM TV à Trébons de Luchon

Nous avons été sollicités par une équipe de BFM TV lors du deuxième tour des élections législatives dans le but de réaliser un reportage sur le déroulement des opérations électorales dans l'un des plus petits bureaux de vote de France.



Se sont suivies deux diffusions en direct avec l'interview de notre Maire Guillaume Caussette, puis de celle d'Arlette Mounic en qualité

de votante. Dans une ambiance conviviale les deux intervenants ont su faire preuve de professionnalisme pour rendre l'exercice plus facile.



Un grand MERCI à Eglantine et Romain.

Retrouvez les vidéos sur le site de la commune :

<https://trebonsdeluchon.fr/elections-legislatives-2eme-tour-la-visite-de-bfm-tv/>

Sommaire

- * Le Mot du Maire.....1
- * BFM TV à Trébons.....1

- * Effacement des réseaux..2
- * L'écho des Montagnes.....2
- * La Fibre Optique.....2

- * Les élections 2022.....3
- * Borne Recharge.....3
- * Journée Citoyenne3
- * Travaux.....3

- * Rubrique Pratique -
Dénomination des
rues.....4
- * Trébons d'antan.....4

→ Projet d'effacement des réseaux

Le 25 février 2022, l'entreprise Cassagne est venue nous présenter l'ébauche des plans du projet d'effacement des réseaux basse tension tels que nous les avons établis lors de la réunion du 3 décembre 2021, ce qui a permis de valider, et de corriger certains points d'ordre technique. Nous avons procédé ensuite à la mise en place du schéma d'implantation des points lumineux d'éclairage public. Dans le cadre de la préparation des travaux, l'entreprise Cassagne a pris contact avec les particuliers afin d'établir une convention de reconnaissance de servitude (pour des passages de câbles en façade, des mises en place éventuelles de grilles de repiquage, etc...). Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG) consulte ENEDIS et Orange pour avis sur ce projet. A l'issue de cette consultation, le SDEHG transmettra à la Mairie de Trébons de Luchon une

proposition chiffrée. Cette proposition sera examinée par le conseil municipal. La validation du projet sera fonction de la capacité de la commune à supporter le coût de ces travaux. A ce jour, l'entreprise Cassagne devrait être en possession du retour des conventions et ainsi



pouvoir se mettre en rapport avec le SDEHG afin de finaliser le projet. Restera une consultation à mener avec le SMEA (syndicat mixte de l'eau et assainissement - Réseau 31) afin d'amener l'eau par la tranchée effectuée pour l'effacement du réseau de

l'église.. L'équipe municipale attend donc les futures avancées de ce projet, et ne manquera pas de vous tenir informés (retrouvez les informations sur <https://trebonsdeluchon.fr/effacement-des-reseaux/>).

→ La Fibre Optique ?

Notre zone (N° 148) est toujours à l'étude, l'ouverture commerciale a été réévaluée au 4ème semestre 2022 (Les chambres de tirage des fibres sont en attente au pont de Trébons). Retrouvez les détails sur : <https://www.fibre31.fr> et sur : <https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>

→ L'écho des Montagnes



Une cérémonie religieuse aura lieu dans notre église Saint Julien le vendredi 19 Aout 2022 à 18h.



→ Gardons le Contact ←

Les Coordonnées :

✉ mairie.trebons.luchon@orange.fr

☎ 05 61 94 27 85

@ <https://trebonsdeluchon.fr>

→ Permanence les jeudis de 13h à 16h ←

Le Bulletin Municipal :

Ce bulletin est aussi disponible en format PDF, et le sera pour les suivants. Chacun pourra en faire la demande en nous communiquant son adresse email.

La Mairie, c'est aussi :

Vous pouvez aussi utiliser les services de la Mairie pour diverses démarches administratives. (voir dernière page, Rubrique Pratique).

Elle sera suivie par un pot convivial devant la mairie. Bienvenue à toutes et à tous.

Les élections 2022 se sont tenues, comme partout en France, les dimanches 10 et 24 avril pour les Présidentielles, et 12 et 19 Juin pour les Législatives.

Les résultats synthétiques sont disponibles ci-dessous et sur le site

<https://trebonsdeluchon.fr/categorie/actualites/trebons-au-quotidien/>

| Elections Présidentielles 2022 | Tour 1 Trébons de Luchon Inscrits : 21 Exprimés : 12 | Tour 2 Trébons de Luchon Inscrits : 21 Exprimés : 14 | Tour 2 Bagnères de Luchon | Tour 2 Département 31 |
|--------------------------------|---|---|------------------------------|--------------------------|
| Arthaud Nathalie (LO) | 0 (0%) | | | |
| Roussel Fabien (PCF) | 0 (0%) | | | |
| Macron Emmanuel (LREM) | 3 (25%) | 9 (69%) | 870 (59,3%) | 409 932 (64,42%) |
| Lassalle Jean (Res) | 2 (17%) | | | |
| Le Pen Marine (RN) | 1 (8%) | 4 (31%) | 597 (40,7%) | 226 450 (35,58%) |
| Zemmour Eric (Rec) | 1 (8%) | | | |
| Mélenchon Jean-Luc (LFI) | 0 (0%) | | | |
| Hidalgo Anne (PS) | 1 (8%) | | | |
| Jadot Yannick (EELV) | 0 (0%) | | | |
| Pécresse Valérie (LR) | 4 (33%) | | | |
| Poutou Philippe (NPA) | 0 (0%) | | | |
| Dupont-Aignan Nicolas (DLF) | 0 (0%) | | | |

| Elections Législatives 2022 | Tour 1 Trébons de Luchon Inscrits : 21 Exprimés : 15 | Tour 2 Trébons de Luchon Inscrits : 21 Exprimés : 12 | Tour 2 Bagnères de Luchon | Tour 2 8ème Circonscription Haute Garonne |
|---------------------------------|---|---|------------------------------|---|
| Joël AVIRAGNET (DVG) | 6 (40%) | 7 (77%) | 641 (65,1%) | 24191 (60,4%) |
| Annabelle FAUVERNIER (DVG) | 0 (0%) | | | |
| Martine GUIRAUD (DXG) | 0 (0%) | | | |
| Céline LAURENTIES-BARRERE (ENS) | 6 (40%) | | | |
| Loïc DELCHARD (RN) | 1 (7%) | 1 (11%) | 344 (34,9%) | 15867 (39,6%) |
| Wilfried SERRE (DVD) | 1 (7%) | | | |
| François HARARI (DVG) | 0 (0%) | | | |
| Vartan KARNIKIAN (DIV) | 0 (0%) | | | |
| Amélie BAILLY (DSV) | 0 (0%) | | | |
| Yves RIERE (REC) | 1 (7%) | | | |
| Simon MONCASI (ECO) | 0 (0%) | | | |

Le conseil municipal a statué favorablement sur le transfert de compétence IRVE

(Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques) au Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute Garonne (SDEHG).

Ce dernier travaille sur l'établissement d'un schéma départemental d'installation de bornes de recharge.

Une centaine de bornes sont déjà installées dans le département, une répartition territoriale équilibrée est attendue avec comme un objectif de 15kms entre 2 bornes.



➔ Travaux

À la demande du Conseil municipal, le pool routier prend en charge les travaux de drainage des eaux d'infiltrations qui ravinent le chemin d'accès au haut du village nommé sur le plan « pas de dessus ».

Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'année, à compter de la semaine 29.



➔ Journée Citoyenne du 23 Avril 2022

Malgré une pluie diluvienne, la journée citoyenne du 23 Avril s'est déroulée dans la bonne humeur.

Le fauchage du chemin communal sous la mairie, le fauchage du cimetière, le nettoyage du fossé après le parking, le nettoyage de l'escalier en pierres entre les maisons Daunes et Talazac, le nettoyage des mains courantes et des trottoirs de la mairie, la mise en place des jardinières, la réparation de la rampe de l'escalier sous la mairie, ont été en substance les travaux effectués lors de cette journée.

Le maire remercie l'ensemble des personnes ayant participé.



La date de la prochaine Journée n'est pas à ce jour arrêtée. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

➔ Dénomination des rues du village

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'action publique locale) étend l'obligation aux communes de moins de 2000 habitants, qui en étaient jusque-là exemptées, de nommer et numéroter les voies communales.

Le conseil municipal réuni le 09 Avril 2022, a décidé à l'unanimité de proposer une consultation sous forme d'un formulaire permettant à chacun



de s'exprimer. Les propositions retenues seront celles qui auront reçu le plus grand nombre d'expressions.

A ce jour, vu le manque de retours, l'équipe municipale a décidé de reporter la date de clôture au 30 septembre 2022.

➔ Trébons d'Antan

L'idée émise par une conseillère de concevoir l'historique des maires ayant œuvré pour la commune de 1830 à nos jours a été suivie d'effet et traduite par un tableau sur fond de dessin réalisé par Claudie Bénadet. L'encadrement a été pris en charge et offert à la commune par Aline Lahittète.

Ce travail a été l'occasion de rendre hommage aux personnes qui durant des années se sont dévouées à la cause de la vie de notre village.

Le document électronique est néanmoins disponible sur notre site à l'Url suivante :

<https://trebonsdeluchon.fr/les-maires-de-trebons-de-luchon/>

